



Repenser la politisation des identités

Nadège Ragaru

► To cite this version:

Nadège Ragaru. Repenser la politisation des identités : Les engagements militants dans les Balkans d'aujourd'hui. *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, 2007, 38 (4), pp.5 - 28. hal-03603153

HAL Id: hal-03603153

<https://sciencespo.hal.science/hal-03603153>

Submitted on 9 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REPENSER LA POLITISATION DES IDENTITÉS

LES ENGAGEMENTS MILITANTS DANS LES BALKANS D'AUJOURD'HUI

NADÈGE RAGARU

Chargée de recherche au CNRS (Institut des sciences sociales du politique, ISP),
associée au CERI et enseignante à l'Institut d'études politiques de Paris
(nadege.ragaru@sciences-po.org)

L'objectif de ce numéro est de proposer une réflexion sur les conditions et les formes de politisation des enjeux identitaires dans les Balkans de l'après-1989. Au premier chef, cette recherche est animée par l'exigence intellectuelle d'une « dés-exotisation » de la péninsule balkanique. Dans le sillage de l'éclatement de la Yougoslavie en 1991, l'Europe du Sud-Est a fait l'objet d'analyses accordant au registre identitaire une priorité, voire une exclusivité, dans l'élucidation des dynamiques de violence et dans le démantèlement des États. L'espace médiatique *et* intellectuel a été saturé d'« ethnicité », laquelle était le plus souvent abordée dans une perspective historiquement et culturellement déterministe. Corrélativement, les identités, leur jeu dans les espaces publics ont été presque exclusivement envisagés à travers le prisme de l'étude des conflits (et, au terme d'un surprenant raccourci, érigés en autant de variables « belligènes »). Même dans les États balkaniques où les sorties du communisme n'ont pas été accompagnées de bouleversements violents des frontières, la dynamique des identités est restée appréhendée comme un facteur de fragilisation des institutions démocratiques émergentes.

Assurément, la difficulté à appréhender la pluralité des sociétés et les mobilisations identitaires autrement que comme des sources de tensions a une histoire plus riche et plus ancienne que l'évocation des écrits contemporains sur les Balkans ne le suggère. Si l'on se limite à la seule Europe du Sud-Est, il n'est nullement besoin de rappeler ici les cheminements littéraires et politiques d'une « balkanisation » des Balkans entamée au XVIII^e siècle (Todorova, 1997). Mains déchiffrages des conflictualités récentes ont puisé dans ces représentations « guerrières » et « barbares » de l'espace balkanique construites dans la durée. Il peut être cependant intéressant de rappeler la contribution d'historiens et sociologues de la nation (Kohn, 1994 ; Plamenatz, 1993 ; Sugar & Lederer, 1969¹) à l'essentialisation de la dichotomie entre un nationalisme dit « ethnique », attribué à un Est européen auquel ont été rattachées la plupart des trajectoires balkaniques, et un modèle « civique », supposé plus « policé », réservé à l'Europe de l'Ouest. Dans cet héritage intellectuel, plusieurs interprétations des conflits balkaniques des années 1990 ont pu trouver un outillage conceptuel et une caution morale. Enfin, force est de constater la prégnance, parmi les travaux se réclamant des études ethniques (*ethnic studies*) – indépendamment des aires régionales en question –, des recherches abordant la diversité sociétale comme une menace pour les démocraties établies et, plus encore, les systèmes en voie de démocratisation (Lijphart, 1977 ; Horowitz, 1985)².

Dans le contexte balkanique, changer la focale de l'analyse constitue sans doute un moyen de reconsidérer les approches dominantes : il nous a ainsi semblé important de ne pas nous limiter aux terrains de l'ex-Yougoslavie, les plus « exposés » dans les *media* comme dans les recherches universitaires. Les textes rassemblés ici couvrent une gamme diversifiée de configurations empruntées aux cas de la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine, la Roumanie et la Voïvodine (province de Serbie). Notons que la situation de la Grèce présente une particularité intéressante au regard des autres études proposées : cet État a connu dans les années 1990 une (ré)ouverture sur un espace balkanique dont la frontière nord avait été scellée pendant la période communiste et, simultanément, endossé une identité nouvelle de pays d'immigration, alors qu'il s'était jusque là vécu comme un pays d'émigration. La question des dynamiques de l'ethnicité y rencontre dès lors un enjeu migratoire, fréquent dans les études sur l'Europe occidentale, mais plus rarement abordé dans les recherches sur des terrains balkaniques.

Accepter de reprendre à bras le corps la période contemporaine procure un second recours à l'analyse. La période postérieure à 1989 a en effet enregistré plusieurs transformations, concomitantes, mais non nécessairement

1. Pour une lecture critique de l'opposition entre nationalismes « ethnique » et « civique », voir BROWN, 1999.

2. *A contrario*, cf. CHANDRA, 2004.

convergentes dans leurs effets : les changements politiques, institutionnels, économiques et sociaux du postcommunisme ; une intensification et une mise en visibilité nouvelle des dynamiques de globalisation (à l'origine de mutations dans les vécus identitaires, les rapports au territoire, les mobilités géographiques et les modes de problématisation des identités) et, enfin, l'élargissement à l'Est de l'Union européenne. Dans toutes les sociétés post-communistes, l'introduction des nouvelles règles de concurrence politique a entraîné des processus très dynamiques d'émergence partisane, couplés à un redécoupage des clivages saillants à la faveur duquel les lignes de démarcation « ethniques » se sont plus ou moins institutionnalisées sous la forme de partis politiques. Dans certains cas (les Hongrois de Roumanie et de Voïvodine, les partis de Bosnie-Herzégovine, par exemple), le phénomène n'était pas dépourvu de précédents historiques : la seconde moitié du XIX^e siècle et la période de l'entre-deux-guerres avaient vu des investissements politiques utiliser, tout autant qu'elles les construisaient, des démarcations identitaires. Dans d'autres, en revanche, la formation de partis ethniques constitue un phénomène social inédit (ainsi pour les Turcs de Bulgarie ou les Albanais de Macédoine).

Au cours de cette même décennie des années 1990, la question des minorités dans l'Est européen a été promue à l'ordre du jour international (Deets, 2006)³ : en partie à des fins de prévention/gestion des conflits (OSCE notamment), en partie en vue de l'adhésion de nouveaux membres, les institutions européennes (Conseil de l'Europe, UE) ont entamé un travail de définition juridique et normative (Ringelheim, 2006) et développé des instruments politiques (Witte, 2000) qui ont influencé les formulations et la gestion des enjeux minoritaires dans les États postcommunistes (Brusis, 2003 ; *EU Accession Monitoring Program*, 2002). Au point de rencontre entre ces processus de nature hétérogène, les mobilisations identitaires ont acquis une légitimité renforcée dans l'arène internationale, ce qui a également facilité leur déploiement sur les scènes politiques locales.

Le présent numéro vise précisément à étudier les conditions dans lesquelles les rapports entre groupes sociaux jugeant appartenir à des communautés distinctes sont construits en enjeux politiques relevant d'une prise en charge par des entrepreneurs identitaires à un moment d'ouverture du spectre partisan, de redéfinition des intérêts sociaux et de réinsertion dans un espace européen et international en mutation. Si le phénomène partisan « ethnique » constitue l'un des traits les plus marquants de la période récente, à une réflexion axée autour de la notion de « parti ethnique », on a toutefois préféré une problématisation énoncée en termes de « politisation » des identifications. Ce choix mérite explication. Au cours des deux

3. Sur le rôle de l'élargissement dans la formulation d'une politique européenne de protection des minorités, cf. HENRARD, 2002.

dernières décennies, les *ethnic politics* ont donné naissance à une littérature très vaste, notamment consacrée à la création de formations politiques prétendant représenter un groupe culturel particulier⁴. Divisée sur les définitions de l'ethnicité, les conceptions des rapports entre groupe et individus, les dilemmes de la reconnaissance et de la représentation, cette littérature propose également des diagnostics contrastés quant aux effets de l'emploi du registre partisan sur les relations intercommunautaires, la stabilité politique ou les politiques des minorités. L'ethnisation de la concurrence politique est alternativement érigée en « remède » exclusif aux « tensions » identitaires et en « mal » voué à corroder les démocraties plurales.

Les tenants du premier courant voient dans les partis ethniques un vecteur de participation politique, donc de renforcement des loyautés envers l'État tutélaire, ainsi qu'un tremplin vers la reconnaissance et l'exercice effectif de droits pour les membres des groupes minoritaires. Dans les espaces postcommunistes, les partisans de cette grille de lecture ont fait de l'investissement en politique des minorités une composante centrale des processus de démocratisation. Une telle posture est notamment défendue par plusieurs fondations, réseaux et organisations non gouvernementales de promotion des droits de l'homme et des minorités en Europe post-communiste⁵. En bref, la possibilité d'accéder à la représentation politique dans le cadre de formations ethniques est en passe de devenir une modalité standardisée d'intégration des groupes se définissant comme culturellement distincts, voire d'appréciation de la qualité de leur intégration.

A contrario, maints théoriciens de l'ethnicité n'ont eu de cesse de dénoncer une ethnisation du politique perçue comme menaçant la stabilité des États. Dans le sillage des travaux de Donald Horowitz (Horowitz, 1985), plusieurs arguments ont été avancés pour démontrer les effets délétères des partis ethniques sur le jeu politique, la coexistence intercommunautaire et la viabilité étatique. Premièrement, l'ethnisation du système partisan a été présentée comme vouée à exacerber les clivages communautaires en les institutionnalisant. Une fois enclenchée, l'ethnisation tendrait à s'auto-alimenter jusqu'à subvertir l'ensemble de l'espace politique et, plus encore, à reconfigurer chaque enjeu social en un problème « ethnique ». Elle de-

4. Le développement de recherches sur les mobilisations politiques ethniques date principalement des années 1970. Deux perspectives étaient alors dominantes, l'une interrogeant les politisations de l'ethnicité dans le cadre d'une sociologie de l'État et de l'État-Nation, l'autre explorant les formes de concurrence entre groupes ethniques et leur rôle dans l'émergence des mobilisations communautaires. Sur la première démarche, voir EISENSADT & ROKKAN, 1973 et ISAAC, 1975 ; sur la seconde, BARTH, 1979 et NAGEL & OLZAK, 1982. Ces approches se sont diversifiées dans les années 1980, avec le recours plus fréquent à la sociologie des mouvements sociaux et l'expansion des études sur le multiculturalisme.

5. La remarque vaut particulièrement pour les réseaux des *Open Society Institutes* (liés à la Fondation Soros) ou encore pour l'initiative américaine, le *Project on Ethnic Relations* (PER, fondé en 1991).

viendrait le seul *game in town*⁶ et expliquerait, au même degré, l'issue de tous les débats de politique publique, qu'ils concernent le logement, l'emploi, la santé, les retraites ou l'écologie, etc. Or, avance-t-on, les questions « ethniques » sont par essence faiblement négociables. Cette automaticité supposée, cette ethnicité sans agents – autres que des automates victimes d'une logique surplombante – sont assurément fascinantes. Il ne semble toutefois pas qu'elles aident à appréhender la complexité, selon les enjeux, les échelles, les temporalités pris en compte, des dynamiques partisans dans des sociétés culturellement diverses et conflictuelles à des degrés très inégaux. Ce raisonnement est parfois associé à un deuxième argument, non sans quelques contradictions d'ailleurs : les partis dits « ethniques » ne s'intéresseraient qu'aux sujets susceptibles d'affecter le bien-être de leur communauté. En raison de leur électorat spécifique, de l'ethnicité de leurs élites dirigeantes et de la gamme de leurs revendications, ils seraient incapables de penser un intérêt général au-delà de leurs visions étroitement catégorielles et, partant, de contribuer à l'État commun. En d'autres termes, les partis ethniques seraient cantonnés dans la sphère de l'intérêt particulier quand les partis des groupes majoritaires se verraient consacrés porteurs de l'intérêt général. Enfin, non contente d'envahir la totalité de l'univers politique, l'ethnisation du système partisan aurait pour effet d'entretenir, au sein même des partis ethniques, une logique de concurrence interne fatalement organisée autour d'une opposition entre « radicaux » et « modérés », contraignant chaque nouveau prétendant à la surenchère pour s'imposer sur la scène électorale communautaire. Le recours à la violence armée constituerait dès lors le point d'aboutissement logique de cette stratégie de radicalisation, bien qu'il ne soit pas toujours atteint en pratique.

Il nous semble urgent de sortir de cette grille interprétative duale, plus prescriptive qu'analytique, si l'on souhaite éviter de proposer des lectures atemporelles et décontextualisées des identifications ethniques et de leur jeu en politique. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler avec John Crowley les risques auxquels s'expose l'analyste tenté d'ériger l'engagement partisan en modalité exclusive et universelle de production d'un sentiment de reconnaissance (Crowley, 2001). L'inexistence de partis dits « ethniques » ne saurait être interprétée en l'absence d'études spécifiques, situées et datées comme synonyme de marginalisation, voire d'exclusion des groupes minoritaires. Le non-développement d'un mode d'action collective particulier ne résulte pas non plus nécessairement des seules politiques discriminatoires que les États nationalisants mettraient en œuvre. Il n'existe pas de loi postulant la nécessité pour un groupe donné de former un parti ethnique afin que ses membres se sentent représentés. En maintes configurations, les formes d'action collective explorées ne sont pas seulement, ou même pas prioritairement, celles des partis mais compren-

6. C'est-à-dire la modalité dominante d'organisation de la concurrence politique.

nent une variété d'investissements dans le secteur associatif, le secteur non gouvernemental, des institutions religieuses, etc. Par ailleurs, les modalités d'exploration de la voie partisane peuvent elles-mêmes varier dans le temps et l'espace : des acteurs se revendiquant comme porte-parole d'un groupe ethnique peuvent militer dans des partis « généralistes » ou rejoindre des organisations défendant plusieurs communautés plutôt qu'entreprendre la création de formations politiques spécifiques.

Symétriquement, il n'est pas sans risque de supposer que tous les partis ethniques, toutes les modalités d'ethnisation du politique induiraient les mêmes logiques d'épuisement de l'intérêt général et de radicalisation des contentieux. Une première mesure de prudence s'impose : peut-on comprendre les dynamiques des partis ethniques – quelles que soient, d'ailleurs, les rhétoriques déployées par leurs dirigeants – à la seule aune de l'ethnicité ? Et faut-il traiter, sans les réserves sociologiques d'usage, les discours par lesquels ils se réclament de groupes dont les contours seraient clairement délimités (non l'objet de définitions plurales et continuellement négociées), la « cause » interprétée de manière homogène et les significations du vote univoques ? Surtout, une telle approche des partis ethniques tient pour résolues les questions auxquelles il convient précisément d'apporter réponse : à l'issue de quel travail sur les matériaux identitaires, par quels agents les sentiments éventuels d'appartenance à une catégorie spécifique sont-ils construits en lignes de clivage politiquement activables ? Comment « l'ethnicité » devient-elle un vecteur de mobilisation sociale, un instrument de production de loyauté et une ressource de légitimation ?

Telles sont les raisons qui nous ont amenée à privilégier la notion de « politisation ». En soulignant la manière dont l'espace du politique vient s'enraciner dans toute une gamme de relations et d'activités sociales, par-delà la seule forme partisane, en cherchant à saisir la « conversion (...) de toutes sortes de pratiques en activités politiques », la notion de « politisation » est doublement précieuse pour notre propos (Lagroye, 2003). Elle nous permet d'abord de ne pas limiter la réflexion à une forme unique, particulière, d'action collective (la forme partisane) mais d'envisager également d'autres vecteurs de l'articulation et de la publicisation de demandes par des entrepreneurs identitaires, d'autres lieux privilégiés du militantisme comme, par exemple, l'engagement associatif ou encore l'investissement dans un secteur non gouvernemental qui a connu une croissance extraordinairement rapide ces quinze dernières années sur les terrains ici envisagés. Ce faisant, il devient possible d'interroger les conditions dans lesquelles des acteurs sociaux, dans une configuration historique particulière, décident d'investir l'univers partisan plutôt qu'un autre (parfois, d'ailleurs, de manière non exclusive) et de s'intéresser aux circulations, aux coexistences et aux concurrences éventuelles entre modalités de prise de parole.

À un second niveau, c'est la question de l'action collective même que la notion de politisation incite à soulever et, avec elle, celle des usages possibles de la notion d'identité ou d'ethnicité. On doit à Rogers Brubaker d'avoir fait subir à l'identité le traitement analytique critique revigorant que la nation et l'ethnicité avaient connu avant elle (Brubaker, 2001) : catégorie pratique autant que catégorie analytique, l'identité a fait l'objet d'emplois tellement nombreux, banalisés et contradictoires qu'elle en a fini par perdre en pouvoir explicatif. Plus encore, parce qu'elle tend à évoquer des notions de permanence et d'homogénéité dans les appartenances de groupe, cette terminologie paraît peu adaptée à l'exploration de dynamiques d'identification avant tout processuelles, interactives et incertaines. En ce qui nous concerne, il nous semble impossible d'affirmer l'existence d'un socle identitaire évident, partagé mécaniquement par les membres d'un groupe et pouvant suffire à expliquer le militantisme, qu'il soit politique ou associatif. À rebours de cette approche, la démarche retenue ici consiste à interroger la co-constitution, contingente, fragile, d'identifications et d'actions sociales. Les interrogations auxquelles il s'agit dès lors de répondre portent sur les conditions dans lesquelles des définitions communes de groupes sont produites et sont hiérarchisées, quels types d'intérêts collectifs elles font apparaître et quels agents les constituent.

Le présent numéro est organisé en trois parties. La première cherche à explorer la variété des répertoires d'action collective mobilisés par des entrepreneurs identitaires dans les Balkans contemporains. Elle s'interroge sur les frontières, les passages entre plusieurs formes de mobilisations (notamment ONG et partisans). Une fois démontrée la complexité des processus de publicisation et de politisation des enjeux identitaires, la deuxième partie recentre l'analyse vers les seuls partis ethniques. Plutôt que de postuler une ethnicisation automatique et partout similaire du politique sous l'effet de la création d'organisations revendiquant un ancrage communautaire, les contributions rassemblées ici s'emploient à explorer les facteurs d'institutionnalisation d'une représentation prenant la forme de partis ethniques, les stratégies de légitimation changeantes élaborées par les entrepreneurs identitaires et la manière dont se tissent alliances et controverses entre acteurs « majoritaires » et « minoritaires ». Enfin, la troisième partie vient renouer les fils de notre récit en réinsérant les dynamiques micro-sociales et stato-nationales observées jusqu'alors dans un jeu d'échelles régionales, européennes et internationales, mobilisant les articulations entre minorités, État nationalisant et État-parent (*kin state*) (Brubaker, 1996).

DES FORMES D'ARTICULATION CONCURRENTES DES INTÉRÊTS MINORITAIRES ?

Pour aborder l'inscription des identifications dans les débats publics et leurs modes de mobilisation, deux études reviennent sur la trajectoire de la Bulgarie. L'article de l'ethnologue, Margarita Karamihova, interroge l'ab-

sence de formation ethnique « pomaque » en Bulgarie ou, en d'autres termes, les raisons pour lesquelles une minorité slavophone de confession musulmane, dont le poids numérique est estimé, selon les sources, entre 80 000 et 150 000 membres, n'a pas pris part aux processus d'émergence partisane dans un contexte de formation d'organisations politiques sur une base « ethnique ». Ces raisons, nous explique-t-elle, ne sauraient être recherchées dans la « passivité » politique supposée de communautés souvent « exotisées ». Témoin le fait que des Pomaks ont pris une part active, fin 1989, aux mobilisations sociales organisées aux fins d'obtenir la restitution des droits spoliés au moment de la campagne d'assimilation forcée des minorités turques et musulmanes (1984-1989). D'autres variables doivent dès lors être sollicitées pour comprendre le (non)-« passage » au registre partisan.

La complexité, la pluralité, la fluidité des constructions identitaires au sein de ces communautés constituent sans doute un premier facteur explicatif : une partie seulement des membres du groupe s'identifie comme « pomaks » ; d'autres préfèrent être appelés « musulmans » ; d'autres encore se disent « bulgares » ou se sentent proches des Turcs (bien qu'ils ne maîtrisent souvent pas la langue turque). En d'autres termes, les populations musulmanes slavophones de Bulgarie, vivant dans des espaces segmentés, ont suivi des trajectoires d'identification distinctes aussi bien pendant la période communiste qu'après le changement de régime. Territorialisées, ces constructions identitaires s'inscrivent dans des rapports à la majorité (orthodoxe slave bulgarophone) et aux autres minorités (turque notamment) variables selon les villages et les régions. De ce fait, les divers groupes de population connus sous le nom de Pomaks n'ont pas forgé des référents identitaires partagés, susceptibles de servir de support à une ou à plusieurs entreprises partisans communes. Leurs préférences politiques reflètent, pour partie, leurs cheminements identitaires distincts.

Un deuxième paramètre informant les choix politiques des Pomaks se rapporte à la structuration de l'offre politique et, tout particulièrement, aux modalités de présentation de soi du Mouvement des droits et libertés (MDL) : le parti du philosophe Ahmed Dogan, Turc de Bulgarie, s'est employé à valoriser dans les régions à peuplement pomak un profil de défense de toutes les minorités de confession musulmane et non de la seule communauté turque, son principal électorat. Cette stratégie a rencontré un certain succès parmi les Pomaks qui tendent à s'identifier comme Turcs. La demande politique offre un éclairage complémentaire : pour M. Karamihova, la restitution dès 1990-1991 des droits minoritaires spoliés sous le communisme aurait en quelque sorte « épuisé » les revendications des Pomaks. Cet argument ne remporte toutefois pas pleinement l'adhésion : si la politique de rétablissement des droits contribue à élucider les dynamiques politiques du début des années 1990, elle est insuffisante pour décrire la période ultérieure. Les zones de peuplement pomak, majoritairement

rurales et agricoles, ont en effet subi avec une intensité particulière la crise socio-économique induite par le passage à une économie de marché et par le redéploiement de l'État. La dégradation des conditions de vie aurait pu être porteuse de demandes spécifiques dans des régions périphériques et faiblement développées. Par ailleurs, les communautés pomaques ont connu, à l'instar des autres minorités de la Bulgarie postcommuniste, des processus de redéfinition identitaire très intenses de sorte que le seul rétablissement des droits existants avant 1984-1985 aurait pu ne pas correspondre aux attentes nouvelles de cette catégorie de la population.

C'est alors vers une troisième piste que l'analyse doit s'orienter, à savoir vers le développement de lieux d'investissement individuel et/ou collectif partiellement inédits après 1989. Historiquement, le sentiment de la différence des communautés pomaques par rapport à la majorité bulgare s'est articulé autour de l'altérité religieuse. Bien que les autodéfinitions des Pomaks soient complexes, certains ont suivi la voie d'un ressourcement par le religieux après 1989, dans une période caractérisée par une ouverture sans précédent sur le monde musulman. Pour l'auteur, une partie des aspirations identitaires aurait dès lors été satisfaite à travers un cheminement vers la foi avec l'investissement dans des professions théologiques (notamment, chez les jeunes Pomaks ayant reçu une formation islamique à l'étranger) et l'activation de solidarités confessionnelles. L'article esquisse ainsi une hypothèse relative aux concurrences entre supports d'identification et formes d'action collective : l'engagement partisan s'imposerait d'autant plus aisément qu'il serait vécu comme le principal, si ce n'est le seul, espace de prise en charge des interrogations identitaires et/ou des demandes des minorités.

Tel est également l'enseignement délivré par les ethnologues, Elena Marušiakova et Veselin Popov. Leur travail porte sur les mobilisations sociales et politiques des communautés roms de Bulgarie après 1989. En première instance, il montre avec éloquence à quel point l'étude des modes de structuration identitaires au sein de communautés aux contours fluctuants constitue une variable essentielle dans l'examen de l'action collective. En termes de langue, d'autodéfinition ethnique et de confession, les populations roms de Bulgarie sont d'une extrême diversité : plus encore que dans le cas d'autres catégories de la population, leurs identifications résultent d'interactions entre auto-assignation et assignation extérieure ; elles dépendent de l'interlocuteur et du contexte de locution. L'existence même d'un « peuple » rom fait l'objet de très vifs débats au sein des élites du groupe. Ainsi, comme pour les Pomaks, les « identités » ne sauraient offrir un support « naturel » à la mobilisation collective.

Pourtant, en Bulgarie, un processus d'émergence partisane rom a pu être observé dès l'introduction du pluralisme politique en 1990. Plusieurs voies ont été explorées : les rares représentants roms élus au Parlement l'ont été

sur les listes de partis dits « généralistes » et se recrutent avant tout parmi les élites formées à l'époque du régime communiste ; d'autres acteurs politiques roms, leaders de formations aux dimensions le plus souvent modestes, ont opté pour des coalitions roms ayant enregistré de bons résultats au niveau communal, singulièrement depuis la fin des années 1990 ; enfin, aux élections législative de juin 2005, le Mouvement des droits et libertés (MDL) a scellé des partenariats locaux avec des Roms qu'il a présentés sur ses listes en jouant la carte de la solidarité entre minorités.

Dès le début des années 1990, le militantisme rom a également pris d'autres formes. On a ainsi assisté au développement d'ONG spécialisées dans la défense des droits de l'homme et des minorités roms, dont certains représentants ont parfois mené une double carrière dans le milieu ONG et le monde politique. La vigoureuse expansion du secteur des ONG contraste cependant avec la visibilité, encore limitée au niveau national, des partis roms. Dans un article sur la création de tels partis en Europe postcommuniste, Zoltan Barany imputait leur faiblesse relative à des défaillances, jugées pérennes et partout identiques, en termes de leadership et de capacité organisationnelle (Barany, 2002). Aux antipodes de cette approche, le texte d'E. Marušiakova et de V. Popov suggère qu'il convient d'étudier les stratégies des élites roms et les opportunités offertes – des opportunités largement dessinées par des acteurs internationaux. Depuis 1989, les communautés roms sont sans doute l'un des destinataires privilégiés de l'ingénierie juridique et institutionnelle d'acteurs internationaux tels que les fondations européennes et américaines, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne, l'OSCE, la Banque mondiale, le PNUD. Leurs actions sont allées d'une assistance dans la formulation (essentiellement externe) des enjeux au transfert de savoir-faire et de « bonnes pratiques » en passant par le versement d'aides financières extrêmement substantielles. On imagine volontiers combien ces injonctions, financièrement étayées, des donateurs internationaux ont pesé sur les choix professionnels des Roms en quête de voies de réalisation sociale.

Or en l'occurrence, jusqu'en 1998-1999, les commanditaires donnèrent la priorité au développement d'organisations non gouvernementales dont il était espéré qu'elles sauraient faire pression sur des États présumés réticents à se réformer. Il en est résulté une prolifération d'ONG roms (partiellement au détriment d'autres modes d'organisation collective) et le développement de ce que les auteurs appellent une « industrie gipsy ». Si depuis lors, les grands acteurs internationaux ont redéfini leurs orientations pour valoriser l'engagement partisan, les incidences de cette politique destinée à faire émerger des élites politiques roms restent ambivalentes : celle-ci a en effet contribué à mettre en concurrence de jeunes cadres roms dont les savoir-faire ont été acquis dans la fréquentation d'acteurs internationaux (maîtrise de l'anglais, capacité à écrire des projets, etc.) mais

qui ne jouissent pas nécessairement, au sein des communautés, d'une forte renommée et des élites roms, souvent issues des milieux d'affaires, dotées d'un ancrage local, mais qui ne sont pas toujours jugées « fréquentables » par les promoteurs internationaux de la « cause » rom. La contribution d'E. Marušiakova et de V. Popov offre ainsi, en dernier ressort, une analyse sans concession des efforts d'ingénierie démocratique internationale.

Plus généralement, les deux textes de cette première partie confirment que l'articulation et la défense des intérêts de groupes culturels spécifiques ne passent pas nécessairement par la création de partis politiques. De même, l'absence de parti ethnique ne renvoie pas seulement à l'existence d'obstacles imputables à l'État nationalisant ou à la population majoritaire ; il peut également refléter des modalités particulières de construction des identités en interaction avec l'environnement extérieur. Une étude fine de ces trajectoires identitaires aide alors à cerner les formes d'agrégation des demandes individuelles et collectives au sein des groupes étudiés mais elle ne suffit pas à élucider les conditions d'institutionnalisation d'une représentation politique ethnique. À ce niveau, l'étude des stratégies élitaires et des structures d'opportunité constitue un point de passage obligé pour comprendre les formes de politisation des enjeux identitaires.

LES PARTIS ETHNIQUES SUR LES SCÈNES PARTISANES : DES PARTIS COMME LES AUTRES ?

Quelles sont les dynamiques politiques et identitaires observées lorsque la formation de partis ethniques devient le vecteur premier de l'articulation des intérêts de catégories de population spécifiques ? La deuxième partie s'intéresse au jeu des partis ethniques sur les scènes électorales locales autour de questions qui portent sur l'institutionnalisation des partis ethniques, les relations tissées entre entrepreneurs identitaires et électorat « ethnique » et, au regard des deux points précédents, les incidences de l'ethnisation du politique dans les régimes étudiés.

Les travaux des années 1990 sur l'émergence des partis ethniques à l'Est ont souvent oscillé entre une explication par les héritages (l'intensité de la répression des minorités par les communistes déterminant les chances d'entrée en politique d'entrepreneurs identitaires après 1989) et des travaux institutionnalistes se concentrant sur le rôle des institutions et de l'ingénierie électorale dans l'analyse des engagements partisans (Biziouras, 2005). Par contraste, la démarche retenue dans les contributions sur la Bosnie-Herzégovine (Florian Bieber), la Bulgarie (Nadège Ragaru), la Macédoine (Ulf Brunnbauer) et la Roumanie (Antonela Capelle-Pogăcean) s'inscrit dans un effort de revalorisation d'une sociologie de l'action collective sensible aux stratégies d'acteurs.

Chacun sur leur terrain, F. Bieber, A. Capelle-Pogăcean et N. Ragaru s'accordent à penser que l'histoire de la construction étatique de l'entre-deux-guerres et du communisme contribue à délimiter des champs des possibles mais qu'elle ne détermine pas les trajectoires postérieures à 1989. Explorer les institutions et politiques publiques passées, reconstituer l'histoire des élites ne dispensent en aucune manière d'étudier les dispositifs d'intéressement que les entrepreneurs identitaires élaborent après 1989 et les rétributions du militantisme. Ainsi, dans le cas des Hongrois de Roumanie, l'existence de partis ethniques dans l'entre-deux-guerres et lors de l'instauration du régime communiste a pourvu les élites magyares de référents et ressources de légitimation. Cependant, ces expériences ne garantissaient pas la « résurgence », encore moins le succès électoral d'un parti magyar. Comprendre les investissements politique et les revendications spécifiques de l'après-1989 suppose que l'on tienne également compte des politiques publiques de l'identité sous le communisme, des transformations socio-économiques et démographiques alors intervenues et de l'internationalisation de la « question magyare » par la Hongrie dès les années 1980. Cela exige en outre une analyse des possibilités créées par l'introduction du pluri-partisme en 1990 et par la mise à l'ordre du jour international des demandes minoritaires. De la même manière, F. Bieber rappelle, dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, que l'on ne saurait expliquer la prévalence des logiques communautaires dans le champ politique par leur seule historicité : certes, un alignement des découpages partisans sur les catégorisations communautaires a été observable dès la période d'administration austro-hongroise (1878-1918) ; depuis lors, toutefois, « trop de ruptures significatives sont intervenues au cours de l'histoire pour discerner une ligne de continuité claire. Plus encore, la Ligue des communistes, demeurée quarante-cinq ans au pouvoir, avait choisi d'instaurer un système de partis qui n'était pas ethniquement stratifié ».

Dans la reconstitution des trajectoires historiques, il convient donc d'éviter l'écueil qui consisterait à isoler artificiellement des continuités en restant aveugle aux recompositions dont l'histoire peut être, parallèlement, riche. En Macédoine, U. Brunnbauer souligne ainsi le rôle de la modernisation socialiste dans l'accentuation des profils socio-économiques et des habitats distincts des communautés macédoniennes et albanaises. Après 1991, cet ancrage économique et territorial des différences participe d'une énonciation possible de la crise socio-économique dans le langage de l'ethnicité. Une remarque similaire vaut pour la Bulgarie : le régime communiste a apporté une contribution essentielle à la territorialisation et à la politisation de l'ethnicité. L'industrialisation, l'urbanisation communistes ont en effet davantage touché les membres de la majorité que des populations turques progressivement spécialisées dans l'agriculture et concentrées dans l'espace rural. Dans le même temps, rompant avec la régulation des gouvernements antécommunistes, le pouvoir communiste a formé une

élite turque (principalement composée d'enseignants, d'intellectuels, de responsables du Parti ou de l'administration) en mesure de fournir les cadres d'un passage au politique après 1989. Certains membres de cette élite, un temps cooptés par le pouvoir, se sont dissociés du régime au moment de la campagne d'assimilation forcée des minorités (1984-1989). Une frange d'entre eux a pris part à la fondation du Mouvement des droits et libertés (MDL) en 1990, mettant à profit l'expérience acquise pendant la lutte contre la bulgarisation forcée et/ou les capitaux relationnels liés à l'ancien Parti unique. Cet engagement partisan a par ailleurs reçu le soutien de réformateurs communistes désireux de canaliser les demandes minoritaires et d'affaiblir une opposition anti-communiste ralliée à la cause des droits de l'homme et des minorités.

Pas plus qu'à une linéarité historique, l'émergence d'entrepreneurs identitaires et leur inscription dans le jeu politique local ne peuvent être imputées au seul effet mécanique des dispositions constitutionnelles ou électorales. La trajectoire de la Bosnie-Herzégovine en donne, ici encore, une illustration parlante, aussi bien pour interpréter les résultats des premières élections libres en 1990 (qui avaient vu la victoire des trois partis communautaires) que pour déchiffrer le renforcement de l'ethnisation du politique après la signature des Accords de Dayton (1995). En 1990, le code électoral encourageait à certains égards une polarisation ethnique du vote, notamment en accordant un poids électoral disproportionné aux districts ruraux ethniquement clivés, et une marginalisation des offres politiques non communautaires. Toutefois, l'issue des élections doit être replacée dans son contexte régional (les dynamiques nationalistes en Croatie et en Serbie) et dans un environnement socio-politique local. F. Bieber met par ailleurs en garde contre la tentation de reconstruire *a posteriori* les significations du vote : en 1990, le soutien à ces organisations n'équivalait pas à une adhésion aux projets radicaux qu'elles mettraient ultérieurement en œuvre. De même, tout en soulignant la contribution de la communauté internationale à l'institutionnalisation d'une « clé ethnique » en politique après 1995, l'auteur rappelle que les effets des offres institutionnelles dépendent des usages que les acteurs politiques locaux en font et que ces appropriations peuvent « ethniciser » des dispositifs légaux qui n'étaient pas construits autour d'une logique de l'ethnicité.

Cette remarque nous conduit à la deuxième série d'interrogations auxquelles les contributions réunies ici cherchent à répondre : quelle place le répertoire « identitaire » occupe-t-il dans les stratégies des entrepreneurs ethniques et dans leur capacité à susciter une allégeance durable ? Au fond, les partis ethniques sont-ils des partis « comme les autres » auxquels les outils de la sociologie électorale pourraient être appliqués ou doit-on penser qu'ils échappent à certains dilemmes de la représentation politique ? Après 1989, maints travaux sur les partis politiques en Europe post-

communiste se sont intéressés à la structuration des échiquiers politiques mais les entreprises identitaires y ont occupé une place à part, comme si elles étaient supposées disposer d'un « vote captif » les dispensant de mener un travail programmatique et/ou idéologique. Qu'en est-il ? Comment fonctionne l'ethnicité comme ressource et comme contrainte politique ?

Les configurations bulgare et roumaine sont de ce point de vue éclairantes. On est ici en présence de trajectoires partisans distinctes, reposant sur des revendications, des rapports à la mère-patrie, des positionnements sur les scènes électorales et des soutiens électoraux contrastés. L'Union des Magyars de Roumanie (UDMR) a creusé son sillon au début des années 1990 en se revendiquant comme une organisation de défense des intérêts de la communauté hongroise et en organisant principalement son discours autour de demandes relatives à la langue, l'éducation, l'autonomie. Elle a également joué sur des instrumentalisation mutuelles complexes avec les partis politiques de Hongrie, en particulier de droite. Depuis la fin des années 1990, cependant, les dirigeants de l'UDMR ont été confrontés à une relative usure de la ressource identitaire et ont dû diversifier leur offre politique en abordant des enjeux socio-économiques jusqu'alors moins présents. *A contrario*, le Mouvement des droits et libertés (MDL) s'est originellement construit comme un parti réticent à émettre des demandes identitaires par-delà la restitution des droits des minorités supprimés pendant la période communiste. Dans la première moitié des années 1990, il a souligné son attachement à l'unité de l'État bulgare (et son hostilité à toute demande d'autonomie) et ne s'est mobilisé ni en faveur de la reconnaissance de « minorités nationales » ni pour l'obtention de droits collectifs. L'organisation, représentée au Parlement, a par ailleurs décliné toute participation turque au pouvoir exécutif jusqu'en 2001. Enfin, les dirigeants du MDL ont adopté un profil bas sur les relations avec la Turquie et ses élites partisans. Depuis quelques années, on observe néanmoins une mise en débat de la politique de recrutement de cadres issus de la majorité bulgare – voulue par A. Dogan – et des interrogations quant à une éventuelle « re-ethnicisation » de l'offre électorale aux fins de consolider l'électorat minoritaire.

Comment comprendre ce cheminement croisé d'organisations à certains égards comparables ? Plusieurs analystes ont proposé d'élucider les demandes identitaires et l'orientation politique des deux partis à la lumière des interactions entre intégration européenne et relations à la mère-patrie (Roger, 2003). D'autres ont supposé que la perspective européenne avait un effet « modérateur » sur l'UDMR et le MDL à travers la diffusion des normes européennes (Brusis, 2003). Enfin, les modes de construction des enjeux socio-économiques ont été proposés pour expliquer les choix hongrois et turcs, de manière plus convaincante dans le cas bulgare que roumain (Biziouras, 2005). Aucune des variables sollicitées ne suffit cependant à éclairer, encore moins à prévoir, les positionnements partisans observés.

Aucune n'exerce non plus des effets univoques et immuables. Ainsi le timide repositionnement du MDL, mêlant une ouverture en direction des minorités non turques à un appel à la revalorisation d'un discours identitaire, traduit-il l'existence de chevauchements complexes entre les effets de la circulation de « modèles » européens et internationaux d'énonciation des demandes minoritaires, l'apparition d'une génération de cadres qui n'ont pas été socialisés à l'époque communiste dans la valorisation d'une modernisation laïcisante et unitaire et la polarisation des relations intercommunautaires causée par l'émergence sur la scène politique bulgare d'une formation xénophobe radicale, *Ataka*, en 2005.

Ces observations invitent à manier avec prudence la notion de « partis ethniques ». Le label désigne souvent, selon des dosages variés, l'ethnicité de cadres dirigeants, l'ethnicité d'une base sociale et la nature « ethnique » des revendications formulées. Dans les définitions les plus courantes, l'accent est mis sur la prétention des organisations à défendre les intérêts d'un groupe culturel spécifique et sur la centralité du tracé des frontières avec l'Autre dans la mobilisation électorale. Les études de terrain menées en Bulgarie et en Roumanie suggèrent que le poids de chacune de ces composantes varie dans le temps et qu'elles font l'objet, comme les identifications, d'un travail d'acteurs influencé par les recompositions internes des groupes, les rapports changeants entre « minorités » et « majorités », ainsi que les insertions dans des espaces local, régional, européen et international.

Ces ethnicisations différenciées des jeux politiques, peut-on, malgré tout, essayer d'en cerner l'impact sur les démocraties balkaniques ? Les quatre situations envisagées offrent des réponses nuancées. D'un cas à l'autre, le degré d'ethnicisation de la compétition politique change. En Bosnie-Herzégovine, « la politique a été ethnicisée à un point tel que rares sont les domaines des politiques publiques où les prises de position sont dépourvues de connotation ethnique », affirme F. Bieber. Les systèmes sociaux, les espaces médiatiques et les institutions fonctionnent de manière séparée. Les dynamiques partisans sont intra-entités davantage qu'inter-entités, donnant à voir non pas un, mais plusieurs systèmes de partis. Elles demeurent par ailleurs plus intra-communautaires qu'inter-communautaires, les processus de scission/fusion intervenant essentiellement à l'intérieur des communautés. Ce mode de structuration renvoie à une situation dans laquelle l'échelon politique pertinent est l'État pour les Musulmans, la République serbe pour les Serbes et les cantons pour les Croates. Pourtant, même dans cette configuration très polarisée, l'auteur souligne que le facteur « ethnique » peut se prêter à des lectures multiples et n'a pas entièrement effacé les clivages politiques et socio-économiques. Dans son traitement de la Macédoine, U. Brunnbauer suggère que la démarcation communautaire – qui, selon lui, est également une ligne de confrontation susceptible de basculer à tout moment dans la violence – prévaut sur toute

autre distribution des préférences. Plus encore, les partis politiques albanais se seraient employés, depuis 1990, à convaincre leur électorat que tous les problèmes socio-économiques et éducationnels sont d'ordre ethnique. En revanche, dans les contextes bulgare et roumain, la polarisation communautaire ne saurait rendre compte à elle seule des dynamiques politiques. Les divisions ethniques ne dominent pas une compétition partisane qui fut articulée autour de l'opposition entre ex-communistes et anti-communistes au début des années 1990 et tend à évoluer vers une tripartition (fluctuante et fragile) entre sociaux-démocrates, libéraux et conservateurs.

En dépit de ces différences, les contributeurs au dossier convergent pour dénoncer une assimilation des démarcations ethniques en politique aux conflits intercommunautaires. F. Bieber rappelle, par exemple, combien est risqué le glissement de la désignation de parti « national » vers celle de parti « nationaliste » : l'existence d'une formation se réclamant au premier chef d'une communauté spécifique n'implique pas que son projet politique puisse être, partout et toujours, identifié à la défense exclusive des intérêts de cette communauté et, encore moins, à une optique d'affrontement. De ce point de vue, on peut émettre quelques réserves sur l'analyse d'U. Brunnbauer qui tend à postuler un jeu à somme nulle entre *ethnic politics* et intérêt général. La théorie de la surenchère qu'il sollicite n'est d'ailleurs pas sans rencontrer des difficultés pour expliquer les résultats électoraux des partis albanais en Macédoine : la victoire, dans la communauté albanaise, de l'Union démocratique pour l'intégration (BDI/DUI) aux élections législatives de juillet 2006 infirme l'hypothèse selon laquelle les organisations se livrant à la surenchère triompheraient nécessairement dans les urnes. La période 2002-2006 a vu les minorités accéder à des droits nouveaux et à des ressources professionnelles inédites. Les électeurs albanais ont dès lors renouvelé leur confiance au parti albanais sortant, le BDI/DUI⁷.

Enfin, la question des effets de l'ethnisation du politique sur les démocraties plurales doit être graduée en fonction des échelles retenues. Le risque de l'approche ethnique est de penser qu'elle est mobilisable au même degré et de la même façon dans tous les segments des groupes minoritaires. Or l'on ne peut partir du principe que ces populations sont homogènes et indifférenciées. En Roumanie, on pourrait ainsi distinguer les formes d'intense polarisation intercommunautaire à Cluj, un des lieux historiques de la confrontation des imaginaires nationaux en tant qu'ancienne capitale de la Transylvanie, des rapports, moins conflictuels, observables à Timișoara. De la même manière, en Bulgarie, les récits des effets de la politisation des identités seront différents selon que l'on envisage la

7. BDI (*Bashkim demokratik për intergrim*) est le nom du parti en albanais, DUI (*Demokratska unija za integracija*) l'est en macédonien. Que le BDI/DUI ne soit finalement pas entré au gouvernement est une autre question. Elle s'explique par les logiques d'alliance retenues par le parti macédonien ayant obtenu la majorité, le VMRO-DPMNE.

situation de Kărdžali – une ville du Rhodope oriental, relativement pauvre, proche de la frontière avec la Turquie, où vivent une majorité turque et une (forte) minorité bulgare se sentant progressivement marginalisée – ou les régions historiquement plus prospères et au peuplement plus diversifié du Nord-Est du pays (Tărgoviște, Šumen). Valable au niveau microsocial, cette remarque s'applique également aux échelons régional, européen et international sur lesquels nous allons maintenant revenir plus en détail.

JEUX D'ÉCHELLE : RÉINSÉRER LES IDENTIFICATIONS DANS DES ESPACES RÉGIONAUX, EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Une grande partie des contributions actuelles sur les minorités en Europe mettent en exergue le rôle d'instances telles que le Conseil de l'Europe, l'UE et l'OSCE dans la transformation des modes de formulation et de gestion des problématiques minoritaires. Certes, la mise à l'ordre du jour international de ces questions dès la seconde moitié des années 1980 et la préparation de l'adhésion à l'UE ont contribué à la définition de normes en matière de protection des minorités (des normes hétérogènes et fragiles en l'absence de consensus, parmi les États membres de l'UE comme dans les pays candidats, sur le contenu des notions mobilisées) (Johns, 2003). Néanmoins, cette interprétation des mutations observées en Europe post-communiste tend trop souvent à lisser, dans une vision téléologique et linéaire, des influences européennes variables dans l'espace et le temps.

La « conditionnalité européenne », elle-même un objet à historiciser (Tulmets, 2005), constitue en effet un levier plus ou moins effectif selon les États, le calendrier de leur cheminement vers l'Union et les dispositifs dont ils ont relevé : ainsi, par exemple, la Grèce a-t-elle rejoint la CEE en 1981, à une époque où les enjeux de minorité n'avaient pas encore acquis le poids symbolique qui est devenu le leur au cours de la décennie suivante. La Bulgarie et la Roumanie, qui ont adhéré à l'UE le 1^{er} janvier 2007, ont vu les critères de conditionnalité politique européenne s'appliquer avec une précision croissante au fur et à mesure que les institutions européennes affinaient leurs instruments d'évaluation. Enfin, des pays comme la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine ou la Serbie relèvent du Processus de stabilisation et d'association (PSA), un outil forgé pour les Balkans occidentaux en 1999. Plus préoccupant encore, les institutions et normes européennes se voient souvent imputer un poids identique depuis le moment du dépôt de la candidature d'adhésion jusqu'à l'intégration. Et ce, alors que la mise en visibilité sociale de l'UE, la crédibilisation des perspectives d'adhésion comme des actions européennes, l'appropriation de ses rouages et mécanismes décisionnels ont été progressifs.

En d'autres termes, s'il paraît indispensable d'ajouter à la triade de Rogers Brubaker visant à élucider les mobilisations des identifications – minorité, État nationalisant, *kin state* – l'acteur européen (Smith, 2002), il serait imprudent d'ériger ce dernier en principe des redéfinitions identitaires ou des changements de politiques publiques observés. Pour éviter cet écueil, il nous a semblé plus fructueux d'aborder les mobilisations sociales et politiques des catégorisations culturelles à partir de la notion de « jeux d'échelles » en étudiant la manière dont local, national, régional et international s'entrecroisaient dans les entreprises identitaires des Magyars de Voïvodine (Alpar Losoncz), des Aroumains de Roumanie (Nicolas Trifon) et des *Vorioépirotès* en Grèce (Alexandra Nestoropoulou et Pierre Sintès). Chacune de ces contributions nous offre l'occasion d'interroger le *kin state* dans l'extrême variété des figures qu'il peut revêtir, des attentes qu'il suscite et des investissements auxquels il se prête.

Le texte d'A. Losoncz sur la politisation des identifications magyares en Voïvodine aborde un terrain d'étude peu connu. Lorsqu'il s'est agi de réfléchir aux minorités hongroises de l'extérieur et aux solidarités qui les unissaient à la Hongrie, ce sont en effet les communautés de Roumanie (Transylvanie) et de Slovaquie qui ont été placées au cœur des recherches. Quant aux travaux sur la politisation des identifications en République fédérale de Yougoslavie (RFY), ils se sont prioritairement tournés vers les zones perçues comme les plus conflictuelles, à l'instar du Kosovo. Aussi les deux apports d'A. Losoncz à notre problématique sont-ils précieux. Premièrement, il éclaire la complexité des imbrications entre espaces sociaux et symboliques : les positionnements identitaires des acteurs magyars doivent se comprendre à la lumière des interactions entre le niveau local (les rapports entre les Hongrois, les autres minorités – croates, roms et *bunjevci*⁸ – et la majorité serbe en Voïvodine), le niveau étatique (la province dans ses relations avec la Serbie), le *kin state* et, enfin, l'échelon international. Autrement dit, aux trois systèmes d'interaction habituellement identifiés (minorité-majorité, minorité-*kin state*, *kin state*-État nationalisant), il suggère la nécessité d'en rajouter un quatrième, le rapport centre-périphérie (Voïvodine-Belgrade). Entre 1974 et 1989, la province a en effet joui, à l'instar du Kosovo, d'une autonomie ultérieurement supprimée par le régime Milošević. En octobre 2000, la chute du dictateur a donné à espérer une renégociation du statut d'autonomie. Cependant, des enjeux comme la contribution au budget étatique ou l'allocation des bénéfices de la privatisation ont continué à assombrir les rapports avec la capitale serbe. En Voïvodine, le jeu des élites magyares participe dès lors de la construction des relations entre élites provinciales, indépendamment de leur auto-définition communautaire, et pouvoir central. Cette configuration constitue à la fois une ressource et un défi : les acteurs

8. Les *Bunjevci* constituent un groupe ethnique slave méridional reconnu en tant que minorité ethnique en Serbie (Voïvodine) et en Hongrie.

magyars sont divisés sur l'opportunité d'une participation aux majorités gouvernementales serbes et rivalisent pour obtenir des postes de responsabilité. Ils s'opposent aussi sur les définitions de l'autonomie recherchée : autonomie régionale ou autonomie ethnoculturelle pour les seules minorités ?

Les rapports entre espaces locaux-régionaux et cristallisations identitaires transparaissent également si l'on considère les répercussions des guerres de l'ex-Yougoslavie sur la Voïvodine. À un premier niveau, ces conflits ont fragilisé les modes de gestion de la diversité existants en plaçant divers segments de la société dans des « camps » opposés. Ainsi, les Hongrois de Voïvodine ont-ils été d'autant plus stigmatisés par les membres de la majorité qu'ils étaient réputés proches de la Hongrie, un pays ayant soutenu la Croatie. Que la crise économique ait frappé une région longtemps parmi les plus prospères de la Serbie a également favorisé maints redéploiements identitaires, y compris dans les relations avec la Hongrie, pôle attractif pour la main-d'œuvre magyare. Ces mutations ont été amplifiées par l'afflux de dizaines de milliers de réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Comprendre les revendications identitaires en Voïvodine suppose dès lors que l'on restitue ces multiples lieux de fabrication et de mise en résonance des enjeux.

À un deuxième niveau, A. Losoncz nous offre une étude des relations entre Magyars de Voïvodine et *kin state*, originale parce qu'ancrée dans les perceptions magyares locales. C'est également sous cet angle qu'il examine les incidences de l'intégration européenne sur le rapport de la minorité magyare au *kin state*. L'action diplomatique hongroise est vue comme prise dans un double système de contradictions : sur la scène politique interne, les mesures en faveur des Magyars, particulièrement celles touchant à la mobilité du travail, sont vivement débattues en raison d'inquiétudes sur l'évolution du marché du travail hongrois et sur la viabilité du système de sécurité sociale. Au plan géopolitique, les objectifs de défense des droits des minorités dans les États voisins et d'intégration euroatlantique se sont parfois heurtés – ainsi pendant l'opération alliée contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY) au printemps 1999. Au nom de la solidarité atlantique, la Hongrie avait mis son espace aérien et son territoire à la disposition des forces de l'OTAN alors même que les bombardements risquaient d'affecter les Hongrois de Voïvodine. L'adhésion à l'UE n'a pas été moins ambivalente : la perspective européenne a parfois réduit la marge de manœuvre des gouvernants hongrois, incités à ménager leurs relations de voisinage ; elle a aussi contribué à redéfinir les frontières physiques et symboliques entre Hongrie et Magyars de l'extérieur à travers la politique des visas Schengen. Au sein des élites magyares de Voïvodine, l'entrée de la Hongrie dans l'Union tend ainsi à être vécue comme un facteur d'isolement.

C'est une toute autre modalité de redéploiement des interactions entre identifications locales, solidarités régionales et *kin state* que l'article de Nicolas Trifon nous invite à envisager. Sa contribution retient un site d'observation particulièrement fécond, celui des mobilisations identitaires des Aroumains de Roumanie intervenues, après 1990, sur fond de transformations politiques et économiques et d'ouverture des frontières balkaniques. La configuration qu'il décrit paraît de prime abord atypique puisque le travail identitaire des acteurs associatifs aroumains s'opère non par une sollicitation du *kin state* aux fins de consolider un statut ou des droits, mais par une dés-identification (ou, plutôt, par un déplacement partiel des lieux d'affiliation prioritaires). Pour en rendre compte, N. Trifon a choisi d'analyser les débats relatifs à la demande de reconnaissance d'un statut de « minorité nationale » formulée, en avril 2005, par certains entrepreneurs identitaires aroumains.

Le paradoxe apparent de cette revendication est résumé par l'auteur en ces termes : « La détermination dont font preuve les Aroumains qui demandent en Roumanie leur reconnaissance comme minorité nationale a de quoi surprendre. Ce pays s'est longtemps présenté comme leur “mère patrie” et a été sollicité à ce titre par bien des Aroumains acquis à l'idée nationale ». L'aspiration à se distinguer d'une majorité roumaine surprend d'autant plus que l'une des singularités des populations s'auto-définissant comme aroumaines sur la base d'un marqueur identitaire prioritairement linguistique est qu'elles disposent de l'option de se « fondre » dans la majorité roumaine, elles qui sont présentées dans l'historiographie roumaine et les discours politiques contemporains comme des « Roumains du Sud ».

De fait, en Roumanie, les réidentifications observées doivent se lire dans un contexte marqué par la crainte d'une disparition progressive du groupe par assimilation à la majorité et/ou par déclin démographique. Elles gagnent, par ailleurs, à être mises en regard avec les transformations intervenues dans les autres États balkaniques. Dès la seconde moitié des années 1980, mais plus encore après la chute du communisme, à la faveur de manifestations culturelles, de festivals et de publications, des Aroumains d'Albanie, de Bulgarie, de Grèce, d'ex-Yougoslavie et de Roumanie ont (re)découvert des affinités, créé de nouvelles solidarités. Ces mobilisations ont fait émerger la possibilité de penser une identification commune à une communauté aroumaine imaginée comme transcendant les frontières étatiques. Chez certains acteurs associatifs aroumains de Roumanie, cette redéfinition de l'appartenance a eu pour pendant une distanciation par rapport à la « mère-patrie » roumaine. Elle prend sens au regard de l'histoire spécifique des Aroumains de Roumanie : contrairement aux autres États balkaniques où vivent des locuteurs de l'aroumain, en Roumanie, la présence d'Aroumains date des bouleversements territoriaux consécutifs à la Première Guerre mondiale. Certains d'entre eux ont maintenu des re-

lations avec leurs familles demeurées en Grèce ou en Yougoslavie, y compris pendant la période communiste. L'assouplissement des frontières et la multiplication des déplacements après 1989 ont d'autant plus aisément suscité l'affirmation de proximités identitaires. Au final, et ce n'est pas le moindre des paradoxes soulevés par N. Trifon, la revendication du statut de minorité nationale par les Aroumains de Roumanie s'appuie donc, non sur un plaidoyer d'autochtonie, mais sur la revendication d'origines territoriales extérieures à une Roumanie qui passe, ce faisant, du statut d'État-parent à celui d'État de résidence.

L'étude des cristallisations identitaires aroumaines illustre enfin, avec éloquence, plusieurs dynamiques rencontrées au long de ce dossier. Elle montre d'abord que les identifications ne sauraient être vues comme des préalables à la mobilisation, mais qu'elles en constituent plutôt la résultante : dans les milieux associatifs, « les préoccupations d'ordre identitaire ont été d'emblée présentes, mais sous des formes très diverses, souvent implicites (...). Rares étaient ceux qui avaient une position bien arrêtée sur la question avant 1990 ». De la même manière, la mobilisation du droit à travers la revendication du statut de minorité nationale ne doit pas être envisagée comme la demande de reconnaissance d'un état de fait mais comme un instrument devant permettre à des entrepreneurs identitaires de faire advenir la communauté en s'appuyant sur cette catégorisation. Enfin, la construction d'une « cause » repose sur l'activation de liens de solidarité qui sont aussi des lieux de division (et réciproquement). Les acteurs qui ont adopté des interprétations différentes des appartenances aroumaines, et s'opposent donc dans la sphère publique, sont aussi reliés en d'autres moments et d'autres lieux de leur vie sociale par des attaches familiales et/ou amicales. Les oppositions ne sont dès lors pas exclusives de solidarités.

S'impose en définitive une image composite des mobilisations aroumaines où les identifications, plurales, s'agrègent en des configurations à la fois locales, nationales et transnationales : « Qu'ils le veuillent ou non, les Aroumains de nos jours sont aussi roumains en Roumanie, grecs en Grèce, albanais en Albanie... et, en cela, différents les uns des autres ». Si l'on est bien en présence de pluri-identifications, la question des constructions identitaires, des revendications qui s'adosent à elles, doit être reformulée : dans quelles conditions observe-t-on l'activation de repères identitaires sollicitant notamment l'image ou l'intercession du *kin state* ? Cette interrogation se situe au cœur de la contribution d'Alexandra Nestoropoulou et de Pierre Sintès.

Leur travail, qui clôt notre cheminement à travers les politisations des identifications dans les Balkans, s'appuie sur une observation ethnographique et une analyse du discours d'une association vorio-épirote, l'*ENVI*, basée à Athènes, qui se veut un groupe de défense des intérêts des citoyens albanais auto-définis comme membres de la diaspora grecque. De rapport

à la mère-patrie, il est donc également question ici, mais dans une perspective qui explore les interactions entre trajectoires migratoires et construction des assignations. L'*ENVI* est née alors que plusieurs centaines de milliers de citoyens d'Albanie affluent, dans les années 1990, sur le marché du travail grec. Les principaux défis auxquels ces migrants se heurtent ont trait aux conditions légales de séjour (visas, permis de séjour, permis de travail) et à leur réception par la société grecque. Dans cette configuration, l'affirmation d'une identité vorio-épirote participe d'une stratégie de différenciation par rapport aux autres migrants de citoyenneté albanaise qui ne sont ni hellénophones ni orthodoxes et, corrélativement, de maximisation des opportunités offertes par la politique migratoire grecque. Ainsi que le rappellent les auteurs, « les Vorio-Épirotes cumulent plusieurs des positions définies par les typologies migratoires classiques : ils ne constituent pas uniquement une fraction de la population partie d'Albanie du Sud, mais sont aussi des immigrants économiques autant que des nationaux reconnus comme des membres de la diaspora hellène par l'État grec lui-même ». D'entrée, l'État grec a d'ailleurs élaboré à leur endroit un traitement administratif et juridique spécifique.

L'analyse des discours des responsables de l'association *ENVI* éclaire les modalités de fabrication de cette narration nationale appelée à dessiner de nouvelles démarcations : pour mieux assurer le passage (migratoire) de la frontière entre l'Albanie et la Grèce, c'est une autre frontière (celle de l'ethnicité et de la culture) qui est construite comme infranchissable. L'accent mis sur l'appartenance à un hellénisme intemporel, l'inclusion de la diaspora dans le corps national, l'affirmation de l'homogénéité ethnique y participent d'un travail de catégorisation et de hiérarchisation appelé à dire les lieux de la filiation comme ceux de l'altérité. Cette mise en forme des auto-assignations, instrument stratégique de gestion de l'adversité en situation migratoire, apparaît d'autant plus intéressante qu'elle fonctionne, nous expliquent les auteurs, en miroir par rapport au travail de classement symbolique et administratif effectué par les autorités grecques. Dans leur construction des limites de l'autocompréhension, les acteurs associatifs de l'*ENVI* reprennent en effet à leur compte certains motifs des discours nationaux grecs tels qu'ils peuvent transparaître dans les manuels scolaires étudiés par A. Nestoropoulou et P. Sintès. Ils viennent également se mouler dans une situation où « tous les migrants ne se valaient pas aux yeux des autorités grecques et des habitants du pays ». Une fois encore, le matériau identitaire apparaît comme le produit, négocié, interactif, de stratégies d'acteurs en situation. Dans cette présentation des conditions de publicisation des identifications vorio-épirotes, on est bien loin de la vision orientalisante et essentialiste des « identités » balkaniques sur laquelle s'était ouverte l'introduction de ce dossier – une vision que les textes rassemblés ici auront, on l'espère, contribué à remettre en question.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARANY Z. (2002), « Ethnic Mobilization without Prerequisites. The East European Gypsies », *World Politics*, 54, April, pp. 277-307.
- BARTH F., ed. (1979), *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston : Allen & Unwin.
- BIZIOURAS N. (2005), « Ethnic Parties, Collective Action and Resource Mobilization: Evidence from the Balkans and Central Europe », 7th Kokkalis Workshop February 4, Harvard University ; http://www.ksg.harvard.edu/kokkalis/GSW7/Biziouras%20paper_.pdf
- BROWN D. (1999), « Are there Good and Bad Nationalisms? », *Nations and Nationalism*, 5(2), pp. 281-302.
- BRUBAKER R. (1996), *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*, Cambridge: Cambridge University Press.
- BRUBAKER R. (2001), « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, pp. 66-85.
- BRUSIS M. (2003), « The European Union and Interethnic Power-Sharing Arrangements in Accession Countries », *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe*, 1, pp. 1-21.
- CHANDRA K. (2004), *Ethnic Parties and Democratic Stability*, New York: New York University ; http://www.nyu.edu/gsas/dept/politics/seminars/chandra_f04.pdf
- CROWLEY J. (2001), « The Political Participation of Ethnic Minorities », *International Political Science Review*, 22(1), pp. 99-121.
- DEETS S. (2006), « Reimagining the Boundaries of the Nation: Politics and the Development of Ideas on Minority Rights », *East European Politics and Societies*, 20(3), pp. 419-446.
- EISENSTADT S.N. & ROKKAN S., eds. (1973), *Building States and Nations*, Beverly Hills: Sage.
- EU ACCESSION MONITORING PROGRAM (2002), *Monitoring the EU Accession Process. Minority Protection: Country Reports. Vol. 1, An Assessment of Selected Policies in Candidate States*, Budapest & New York: Open Society Institute.
- HENRARD K. (2002), « The Impact of the Enlargement Process on the Development of a Minority Protection Policy within the EU: Another Aspect of Responsibility/Burden-Sharing », *Maastricht Journal of European and Comparative Law*, 9(4), pp. 357-391.
- HOROWITZ D. (1985), *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley: University of California Press.
- ISAAC H. (1975), *Idols of the Tribe: Group Identity and Political Change*, New York: Harper & Row.

- JOHNS M. (2003), « 'Do as I Say, not as I Do': The European Union, Eastern Europe and Minority Rights », *East European Politics and Societies*, 17(4), pp. 682-699.
- KOHN H. (1994), *The Idea of Nationalism: A Study of its Origins and Background*, New York: The MacMillan Company.
- LAGROYE J., dir. (2003), *La politisation*, Paris : Belin.
- LIJPHART A. (1977), *Democracy in Plural Societies*, New Haven: Yale University Press.
- « Minority Rights in an Expanding EU » (2003), *Revue d'intégration européenne*, 25(3), pp. 175-284 (dossier).
- NAGEL J. & OLZAK S. (1982), « Ethnic Mobilization in Old and New States: An Extension of the Competition Model », *Social Problems*, 30(2), pp. 127-143.
- PLAMENATZ J. (1973), « Two Types of Nationalism », in Eugene Kamenka, ed., *Nationalism: The Nature of an Evolution of an Idea*, London: Edward Arnold Limited, pp. 22-34
- RINGELHEIM J. (2006), *Diversité culturelle et droits de l'homme : l'émergence de la problématique des minorités dans le droit de la Convention européenne des droits de l'homme*, Bruxelles : Bruylant.
- ROGER A. (2003), « The European Union as a Political Incentive for Ethnic Minorities: Evidence from Post-Communist Bulgaria and Romania », *Journal of Southern Europe and the Balkans*, 5(1), pp. 9-24.
- SMITH D. (2002), « Framing the National Question in Central and Eastern Europe: A Quadratic Nexus? », *The Global Review of Ethnopolitics*, 2(1), September, pp. 3-16.
- SUGAR P. & LEDERER I., eds. (1969), *Nationalism in Eastern Europe*, Seattle: University of Washington Press.
- TODOROVA M. (1997), *Imagining the Balkans*, New York: Oxford University Press.
- TULMETS E. (2005), *La conditionnalité dans la politique d'élargissement de l'Union Européenne à l'Est : un cadre d'apprentissages et de socialisation mutuelle?*, Thèse de doctorat en science politique, IEP Paris et Freie Universität Berlin.
- WITTE B. DE (2000), « Politics Versus Law in the EU's Approach to Ethnic Minorities », *RSCAS Working Paper*, 4, Florence: European University Institute.